



Juin 2024

Déchetterie commune avec Lucens

Premier bilan positif après 2 mois de partage de notre déchetterie

Le bilan qui peut être tiré des deux premiers mois de partage de notre déchetterie est réjouissant, cette cohabitation transitoire est très bien gérée par les services de la voirie de Lucens.

Quelques changements et nouveautés :

Nouveautés :

- La **ressourcerie** de Lucens est aussi mise à disposition des habitants de Curtilles. Une véritable caverne à découvertes.
- Les **appareils électroménagers** (cuisinières, lave-linge, etc) sont à amener directement chez Bader
- Les **plastics ménagers** peuvent être déposés dans les sacs prévus à cette récolte à la déchetterie
- L'accès à **Lucosa**, actuellement fermé, sera rouvert prochainement, il faut demander la carte aux responsables et la ramener durant les heures d'ouverture.
- Une benne spéciale est disponible pour les miroirs, verres, plats pour les fours, etc.



Organisation des heures d'ouverture :

Une demi-journée d'ouverture chaque jour ouvrable et le samedi matin de 08h00 à 12h00. Un choix confortable.

Il est conseillé de choisir - si possible - plutôt un jour de semaine, afin de mieux répartir le flux des utilisateurs.

Il y a un sens de circulation pour les voitures à l'intérieur de la déchetterie, les responsables présents sont là pour vous guider.



Pensez à effectuer le tri de vos déchets avant de les charger dans votre véhicule, cela évitera de trop longues attentes sur place.

Améliorations structurelles :

Une étude de faisabilité est en cours, afin de créer des zones d'évitement le long du chemin d'accès, tout comme une possible amélioration de la signalisation à la sortie vers la route cantonale Curtilles-Lucens.

La Municipalité remercie l'ensemble des habitants de Curtilles d'accepter ce partage avec nos voisins de Lucens.

En présence de cette situation passagère et exceptionnelle, la Municipalité a décidé de diminuer de 50% la taxe des déchets des habitants de Curtilles pour l'année 2024.

La Municipalité